



**PROCÈS-VERBAL du Conseil Communautaire
du Jeudi 10 Mars 2016 à 18 h 00
à la salle des fêtes à Vesc**

Nombre de conseillers communautaires en exercice: 39

Nombre de conseillers présents: 35

Nombre de procurations: 4

Mesdames : S. BERNARD, C. MOULIN, M. MARTIN, Ch. PRIOTTO, P. HOFFMANN, A. LACHENS, G. MORENAS, N. NELSON, F. SIMIAN, M. MAILLIAT GALLIANO.

Messieurs : D. ARNAUD, M-A. BARBE, É. BOUVIER, G. CUER, G. BOMPARD, P. CHALAMET, Ph. REYNAUD, J.-L. ARMAND, J-M. AUDERGON, J-P. BERNON, O. CADIER, L. MASSON, Ph. BERRARD, M. ROUSSET, J. BOURSALY, R. PALLUEL, P. ESPIÉ, D. BRUN, H. BOFFARD, A. DE LESTRADE, F. MUCKE, S. TERROT, F. JOST, A. TIXIER.

Etaient absents et avaient donné pouvoir:

Madame BLANC Nicole (pouvoir à HOFFMANN Patricia)

Monsieur FABRE Jean-Pierre (pouvoir à PALLUEL Robert)

Monsieur GRESSE Francis (pouvoir à BERNON Jean-Pierre)

Monsieur MAGNIN Yves (pouvoir à MAILLIAT GALLIANO Monique)

Etaient absents et représentés par son suppléant:

Monsieur LEMÉE Jean-Paul (Suppléant DAUBAS Charles)

Madame SIMIAN Fabienne (Suppléant HOLZ Jacques) à partir de 18h40

1 - Ouverture de la séance

Le Président, J-M. AUDERGON, accueille les conseillers communautaires.

J-M. AUDERGON donne la parole à Philippe BERRARD, Maire de Montjoux.

Ph. BERRARD souhaite la bienvenue sur la commune de Vesc. Un petit souci de chaudière à la salle des fêtes à Montjoux nous a conduits à déplacer le conseil sur la commune voisine. Il remercie André TIXIER de nous recevoir à Vesc.

Concernant les projets de Montjoux, 2016 ne sera pas une année de travaux (en 2015 rénovation des classes de l'école et travaux d'assainissement) : Une étude sur le PLU avec l'aide du CAUE. La commune a mis en place des groupes de travail participatif sur les questions des espaces publics. L'éclairage public est terminé, on s'est inspiré des lampadaires de Vesc.

Jean-Marc AUDERGON souhaite la bienvenue aux nouveaux délégués du Poët Laval ainsi qu'à Patricia HOFFMANN.

Jean BOURSALY est très content de " réintégrer " la CCDB, il a été durant un mandat VP à la commission tourisme.

M. MAILLIAT GALLIANO est elle aussi contente de réintégrer la CCDB.

P. HOFFMANN explique que suite à la démission d'un conseiller municipal de Dieulefit qui était également conseiller communautaire, elle remplace cette personne.

Le Président, J-M. AUDERGON procède à l'appel des présents. Le quorum étant atteint, le Conseil pourra délibérer valablement.

2 - Approbation du procès-verbal du 28.01.2016

J-M. AUDERGON demande s'il y a des questions concernant le procès-verbal du 28.01.2016.

Le procès-verbal du 28 janvier est approuvé à l'unanimité des conseillers communautaires présents (3 abstentions : J-P. BERNON, P. HOFFMANN, G. MORENAS absents lors du conseil communautaire).

J-M. AUDERGON demande s'il est possible de "modifier" l'ordre du jour en votant les délibérations présentées par Fabienne SIMIAN car elle a des obligations et devra quitter la séance. Le conseil communautaire accepte à l'unanimité des conseillers communautaires présents.

3 - Le point sur la Commission "Solidarités-Habitat"

Fabienne SIMIAN fait un point sur la commission.

Concernant le PLH, les petites communes (- de 500 habitants) ont rencontré le bureau d'études, Latitude, avec la CCDB. Tout s'est bien déroulé et les échanges ont été nombreux. Pour les autres communes, certaines ont déjà été auditionnées, d'autres ont des rendez-vous de fixés.

La prochaine commission aura lieu à la fin du mois de mars.

4 - Le point sur la Commission "Culture-Patrimoine"

J-M. AUDERGON informe que suite à la démission de Jean DOREY, la Commission Permanente a recherché les moyens de poursuivre le travail engagé. Fabienne SIMIAN a accepté de prendre en charge cette commission.

4.1- Régie "Maison de la Céramique du Pays de Dieulefit": membres au Conseil d'Administration.

Délibération n°13/2016 :

Le Président, Jean-Marc AUDERGON, rappelle que lors du conseil communautaire du 28 janvier dernier, Mme NELSON Nadia a été désignée pour représenter Communauté de Communes au Conseil d'Administration de la Maison de la Céramique, suite à la démission de Mme PUECH Claudine de son mandat de conseillère municipale à la date du 15 janvier 2016.

Il rappelle qu'il convient également de remplacer Mr DOREY Jean ayant démissionné de son mandat de conseiller municipal de Le Poët Laval à la date du 08 décembre 2015.

Jean-Marc AUDERGON procède à l'appel de candidatures.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré et à l'unanimité des conseillers communautaires présents :

- **DÉSIGNE Jean BOURSALY pour représenter la Communauté de Communes au Conseil d'Administration de la Maison de la Céramique (en remplacement de Mr Jean DOREY);**
- **AUTORISE le Président à signer toutes pièces utiles à cette décision.**

4.2- Délégués au Conseil d'Administration de l'Ecole de Musique du Pays de Dieulefit - CAEM.

Fabienne SIMIAN informe qu'un conseil d'administration devait avoir lieu la semaine dernière, mais faute de présents il a été reporté.

Délibération n°14/2016 :

Le Président, Jean-Marc AUDERGON rappelle que lors du conseil communautaire du 26 Juin 2014, il a été désigné **Mme FEZANDELLE Catherine, Mr Guy BOMPARD, Mr Jean DOREY, Mr Laurent MASSON et Mr Pierre PUTOUD** en tant que délégués représentant la Communauté de Communes au Conseil d'Administration de l'Ecole de Musique du Pays de Dieulefit- CAEM.

Mr DOREY Jean ayant démissionné de son mandat de conseiller municipal à la date 08 décembre 2015, il n'est plus conseiller communautaire, il convient de désigner un nouveau délégué pour le remplacer.

Jean-Marc AUDERGON procède à l'appel de candidatures.
Fabienne SIMIAN se propose.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré et à l'unanimité des conseillers communautaires présents :

- **DÉSIGNE Fabienne SIMIAN pour représenter la Communauté de Communes au Conseil d'Administration de l'Ecole de Musique du Pays de Dieulefit- CAEM (en remplacement de Mr DOREY Jean);**
- **AUTORISE le Président à signer toutes pièces utiles à cette décision.**

4.3- Versement de subventions dans le cadre du règlement d'aide aux manifestations culturelles du Pays de Dieulefit-Bourdeaux - Année 2016.

Le règlement d'aide aux manifestations culturelles 2016 a été envoyé à tous les délégués titulaires.

F. SIMIAN explique que la commission s'est appuyée sur le règlement d'aide en vigueur. Les membres, souhaitent y retravailler pour apporter des modifications (par exemple : si la commune aide, la CCDB soutiendra encore plus le projet..). Elle dit que les choix d'attribution sont difficiles et aimerait augmenter l'enveloppe. La culture représente 4.4% du budget de fonctionnement, il lui semble important de la défendre.

Concernant le comité du 15 août à Bourdeaux, cela avait fait débat l'année dernière. Cette année, la CCDB soutient les petits spectacles proposés.

G. MORENAS demande comment sont les demandes par rapport à 2015 ?

F. SIMIAN dit qu'il y avait plus de dossiers en 2015, pour une demande d'environ 70 000 €. Cette année les demandes représentent 49 145 € sur 23 dossiers pour une enveloppe de 30 000 €.

P. ESPIÉ explique que la Bizz'art Nomade avait eu une subvention l'année dernière, est-ce qu'elle a été versée ?

P. HOFFMANN répond que l'association avait eu 1 700 € mais n'a rien réclamé car elle n'a pas fait d'actions. Cette année, sa demande est de 4 000 €.

M. MARTIN s'étonne de ne pas voir Voix d'Exils.

P. STADLER explique que c'est une subvention hors subventions aux manifestations culturelles.

Délibération n°15/2016 :

Le Président, Jean-Marc AUDERGON, informe que dans le cadre du règlement d'aide aux manifestations culturelles associatives, 23 dossiers de demande de subvention ont été déposés pour un montant total de demandes de 49 145 €.

La présélection des dossiers a été faite par la commission Culture-Patrimoine qui fait les propositions suivantes :

Manifestation Association	Esthétique	Période	Lieux	Montant proposé
Festival BD <i>Vivre au Village</i>	Livre jeunesse et BD	Octobre	La Bégude	1 800
Fête Médiévale... <i>Comité du 15 Août</i>	Fête folklorique	Août	Bourdeaux	800
Art Sauvetage et Résistance <i>PmH</i>	Films, expo, théâtre	Janv. Avril Juin Sep. Nov.	Dieulefit La Bégude	2 300
Exposition <i>Centre d'Art</i>	Peinture	Mai à Sept.	Le Poët-Laval	1 000
Expo et manif culturelle au Quai <i>Méthode Vasalva</i>	Arts plastiques majoritairement	Avril, Juillet, Sept., Nov.	Pont de Barret	600
Sur les chemins de l'oasis <i>Bizz'art Nomade</i>	Pluridisciplinaire	Juin	Dieulefit, Montjoux, Pont de B. ou Poët-L.	2 500
Animat° Culturelle <i>ARDEC</i>	Pluridisciplinaire	Année, hors été	La Roche St S.	500
Soirées Théâtrales <i>Bergerie de Peyrache</i>	Spectacle vivant	Janvier-Juin et Octobre- Décembre	Bouvières	1 000
Festival Eclats <i>Scène du Balcon</i>	Tout type de musique	Septembre	Dieulefit	4 500
Poët Jazz festival <i>Nuée de Jazz</i>	Musique Jazz	Mars et Juillet	Dieulefit (1 date) et Le Poët-Laval	2 000
Journées Musicales <i>Chemins de Pierre</i>	Musique classique	Février et Juillet	Le Poët-L., Comps, Dieulefit	600
Musiques d'1 Siècle <i>Musiques d'1 Siècle</i>	Musique classique et contemporaine	Octobre - Mai	Dieulefit et le Poët-Laval	2 000
Classicarpa 2014 <i>Pradel Associat°</i>	Musique classique	Mars, Août, Octobre	Dieulefit et le Poët-Laval	1 000
Saison de Marionnettes <i>Samildanach</i>	Marionnettes	Mars à octobre	Le Poët-Laval, Bourdeaux, autres lieux non définis	1 100
Festival <i>Les Nouvelles du Conte</i>	Conte et lectures	Mai et août	Bourdeaux et 1 ou 2 autres lieux	3 000
L'insigne ordre vagabond ... <i>Mirandole et cie</i>	Théâtre commedia dell'arte	Août	La Bégude, Pont de B., Le Poët-L., Eyzahut, Dieulefit	1 500
Saison théâtre <i>Cie Nandi</i>	Théâtre	Janv à mars / Déc.	Vesc	1 000
Podium MTI <i>Comité des Fêtes</i>	Musique variété	Juillet	La Bégude de Mazenc	0
Tournée des Youpiks <i>Cie Bigre</i>	Théâtre d'objets	Novembre - Décembre	Territoire	500
Programmation Musicale <i>Chapelle St Jean</i>	Musiques	Juin à Septembre	Crupies	800
Et si on dansait <i>Et Lounda</i>	Danse contemporaine	Avril	Dieulefit	1 000
Rêves Tissées <i>IREAL</i>	Conte	Décembre	Le Poët-Laval	500
Quest° sur les nouvelles ... <i>Le Web et l'Ecrit</i>	Conférences atelier	juin	Dieulefit	0

30 000

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré et à l'unanimité des conseillers communautaires présents :

- VALIDE les demandes de subvention ;
- AUTORISE le Président à signer toutes pièces utiles à cette décision

4.4- Règlement d'utilisation du matériel "scène mobile".

Le règlement d'utilisation a été envoyé à tous les délégués titulaires.

F. SIMIAN indique que le matériel est proposé gratuitement mais une caution est demandée selon ce qui est emprunté.

N. NELSON trouve que le système de caution est un peu lourd à gérer, pourquoi pas un pack, cela simplifierait.

F. SIMIAN dit que l'on est allé vite car les festivités vont bientôt arriver. Le règlement sera amélioré par la suite.

M-A. BARBE demande combien de m² fait la scène mobile.

F. SIMIAN répond 24m² au total avec 12 packs de 1X2M à moduler selon le besoin.

Délibération n°16/2016 :

Le Président, Jean-Marc AUDERGON, rappelle que dans le cadre du Contrat Territorial en matière d'Education Artistique et Culturelle (CTEAC), il était prévu l'achat de matériel scénique mutualisable.

Une 1^{ère} tranche d'achat a été effectuée dont la Communauté de Communes est propriétaire : 12 praticables de scène (packs Samia) qui seront mis à disposition des communes et associations proposant des manifestations sur le territoire de la CCDB et selon les contenus du règlement proposé.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré et à l'unanimité des conseillers communautaires présents :

- **VALIDE le règlement d'utilisation ;**
- **AUTORISE le Président à signer toutes pièces utiles à cette décision.**

Fabienne SIMIAN quitte la séance à 18H40, son suppléant Jacques HOLZ, la remplace.

Christine PRIOTTO arrive à 19H00.

5- Approbation des Comptes Administratifs 2015.

Au 31 Décembre 2015, les Comptes Administratifs présentaient les résultats suivants :

	FONCTIONNEMENT			
	Dépenses	Recettes	Résultats	
			Excédent	Déficit
Budget Général	3 231 628.25	3 747 007.44	515 379.19	
Budget Annexe 1 : Activités économiques locatives sur Le Pays de Dieulefit	24 096.92	58 202.31	34 105.39	
Budget Annexe 2 : Création de zones d'activités sur Le Pays de Dieulefit	14 525.01	14 696.12	171.11	
Budget "Déchets ménagers et assimilés"	1 210 445.80	1 361 874.93	151 429.13	
Budget "Régie de distribution de chaleur"	65 214.10	66 886.00	1 671.90	

	INVESTISSEMENT			
	Dépenses	Recettes	Résultats	
			Excédent	Déficit
Budget Général	123 906.94	95 299.61		28 607.33
Budget Annexe 1 : Activités économiques locatives sur Le Pays de Dieulefit	119 869.77	126 837.66	6 967.89	
Budget Annexe 2 : Création de zones d'activités sur Le Pays de Dieulefit	72 411.89	36 621.31		35 790.58
Budget "Déchets ménagers et assimilés"	152 845.85	223 322.47	70 476.62	
Budget "Régie de distribution de chaleur"	9 160.80	48 155.63	38 994.83	

Jean-Marc AUDERGON ne prend pas part au vote.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré et à l'unanimité des conseillers communautaires présents :

- **APPROUVE les résultats des Comptes Administratifs 2015 tels qu'ils sont présentés ci-dessus.**

6 – Approbation des comptes de gestion 2015

Les comptes de gestion 2015 :

- du Budget Général
- du Budget "Activités économiques locatives sur le Pays de Dieulefit"
- du Budget "Création de zones d'activités sur le Pays de Dieulefit"
- du Budget "Déchets ménagers et assimilés"
- du Budget "Régie de distribution de chaleur"

étant conformes aux Comptes Administratifs 2015,

Jean-Marc AUDERGON ne prend pas part au vote.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré et à l'unanimité des conseillers communautaires présents :

- **ACCEPTE les comptes de Gestion 2015 ;**

- **AUTORISE le Président à signer toutes les pièces utiles à cette décision.**

7 - Examen et vote des Comptes Administratifs 2015

Un exemplaire des Comptes Administratifs 2015 a été envoyé à chaque conseiller communautaire.

Mr J-M. AUDERGON quitte la séance.

7.1 - Budget Général

Mr Henri BOFFARD, Vice-président en charge de la Commission "Finances-Personnel", présente le Compte Administratif 2015 du Budget Général qui doit être voté par chapitre pour la section de fonctionnement et par chapitre et par opération pour la section d'investissement.

Section de fonctionnement			
DEPENSES	:	prévu	:3 793 996.00
		réalisé	:3 231 628.25
RECETTES	:	prévu	:3 793 996.00
		réalisé	:3 747 007.44
EXCEDENT DE CLÔTURE			: 515 379.19

Section d'investissement

DEPENSES : prévu : 333 126.00
réalisé : 123 906.94

RECETTES : prévu : 333 126.00
réalisé : 95 299.61

DEFICIT DE CLÔTURE : 28 607.33

Mr Henri BOFFARD fait procéder aux votes des différents chapitres du Compte Administratif 2015 du Budget Général.

Mr Jean-Marc AUDERGON ne prend pas part au vote.

Le Compte Administratif 2015 du Budget Général est accepté à l'unanimité des délégués présents.

G. MORENAS demande pourquoi dans la section investissement et dans l'opération « Bâtiments » était prévu 150 381 €, rien n'a été fait ?

A-M. TERROT dit que c'est plutôt une réserve non affectée.

M. MARTIN demande à quoi correspond en fonctionnement, le compte 6226 honoraires ?

A-M. TERROT explique que c'est dans le cadre des actions du CTEAC et du PSADER pour payer des prestataires extérieures.

P. STADLER rappelle que la Région a versé une subvention dans le cadre du CTEAC pour la mise en place d'actions, mais que celle-ci ne peut pas être reversée aux associations. Il a donc fallu trouver une solution. Les artistes établissent des factures ou honoraires que l'on paye avec le compte 6226.

7.2 - Budget Annexe 1 - Activités économiques locatives sur le Pays de Dieulefit

Mr Henri BOFFARD, Vice-président en charge de la Commission "Finances - Personnel", présente le Compte Administratif 2015 du Budget "Activités économiques locatives sur le Pays de Dieulefit qui doit être voté par chapitre pour la section de fonctionnement et par chapitre et par opération pour la section d'investissement.

Section de fonctionnement

DEPENSES : prévu : 57 489.00
réalisé : 24 096.92

RECETTES : prévu : 57 489.00
réalisé : 58 202.31

EXCEDENT DE CLÔTURE : 34 105.39

Section d'investissement

DEPENSES : prévu : 169 860.00
réalisé : 119 869.77

RECETTES : prévu : 169 860.00
réalisé : 126 837.66

EXCEDENT DE CLÔTURE : 6 967.89

Mr Henri BOFFARD fait procéder au vote des différents chapitres du Compte Administratif 2015 du Budget Annexe 1 "Activités économiques locatives sur le Pays de Dieulefit"

Mr Jean-Marc AUDERGON ne prend pas part au vote.

Le Compte Administratif 2015 du Budget Annexe 1 est accepté à l'unanimité des délégués présents.

7.3 - Budget Annexe 2 - Création de zones d'activités sur le Pays de Dieulefit

Mr Henri BOFFARD, Vice-président en charge de la Commission "Finances-Personnel", présente le Compte Administratif 2015 du Budget "Création de zones d'activités sur le Pays de Dieulefit qui doit être voté par chapitre pour la section de fonctionnement et par chapitre et par opération pour la section d'investissement.

Section de fonctionnement

DEPENSES : prévu : 14 696.00
réalisé : 14 525.01

RECETTES : prévu : 14 696.00
réalisé : 14 696.12

EXCEDENT DE CLÔTURE : 171.11

Section d'investissement

DEPENSES : prévu : 549 854.00
réalisé : 72 411.89

RECETTES : prévu : 549 851.00
réalisé : 36 621.13

DEFICIT DE CLÔTURE : 35 790.58

Mr Henri BOFFARD fait procéder au vote des différents chapitres du Compte Administratif 2015 du Budget Annexe 2.

Mr Jean-Marc AUDERGON ne prend pas part au vote.

Le Compte Administratif 2015 du Budget Annexe 2 est accepté à l'unanimité des délégués présents.

7.4 - Budget Annexe "Déchets ménagers et assimilés"

Mr Henri BOFFARD, Vice-président en charge de la Commission "Finances-Personnel", présente le Compte Administratif 2015 du Budget "Déchets ménagers et assimilés" qui doit être voté par chapitre pour la section de fonctionnement et par chapitre et par opération pour la section d'investissement.

Section de fonctionnement

DEPENSES : prévu : 1 340 981.00
réalisé : 1 210 445.80

RECETTES : prévu : 1 340 981.00
réalisé : 1 361 874.93

EXCEDENT DE CLÔTURE : 151 429.13

Section d'investissement

DEPENSES : prévu : 321 826.00
réalisé : 152 845.85

RECETTES : prévu : 321 826.00
réalisé : 223 322.47

EXCEDENT DE CLÔTURE : 70 476.62

Mr Henri BOFFARD fait procéder au vote des différents chapitres du Compte Administratif 2015 du Budget Annexe "Déchets ménagers et assimilés".

Mr Jean-Marc AUDERGON ne prend pas part au vote.

Le Compte Administratif 2015 du Budget Annexe "Déchets ménagers et assimilés" est accepté à l'unanimité des délégués présents.

7.5 - Budget Régie de distribution de chaleur

Mr Henri BOFFARD, Vice-président en charge de la Commission "Finances-Personnel", présente le Compte Administratif 2015 du Budget "Régie de distribution de chaleur sur le Pays de Dieulefit qui doit être voté par chapitre pour la section de fonctionnement et la section d'investissement.

Section de fonctionnement

DEPENSES : prévu : 67 506.00
réalisé : 65 214.10

RECETTES : prévu : 67 506.00
réalisé : 66 886.00

EXCEDENT DE CLÔTURE : 1 671.90

Section d'investissement

DEPENSES : prévu : 48 167.00
réalisé : 9 160.80

RECETTES : prévu : 48 167.00
réalisé : 48 155.63

EXCEDENT DE CLÔTURE : 38 994.83

Mr Henri BOFFARD fait procéder au vote des différents chapitres du Compte Administratif 2015 du Budget Régie de distribution de chaleur.

Mr Jean-Marc AUDERGON ne prend pas part au vote.

Le Compte Administratif 2015 du Budget Régie de distribution de chaleur est accepté à l'unanimité des délégués présents.

8 - Affectation des résultats

J-M. AUDERGON donne la parole à J. QUINQUETON qui fait une analyse synthétique des budgets de la Communauté de Communes.

Pour le Budget Général :

- ✓ Le ratio d'endettement est de 4% donc faible ce qui est positif et le taux de rigidité (part des charges incompressibles) est de 28%.
- ✓ La Capacité d'Autofinancement (CAF) est toujours faible, mais en légère progression tout de même par rapport à 2014. En 2013 : 3%, en 2014 : 4% et en 2015 : 9%.

Pour le Budget Activités Économiques locatives : Pas de problèmes, le budget général finance une partie de celui-ci (prêt Ferme St Pol).

Pour le Budget Zones d'Activité : Pas de difficultés particulières.

Pour la régie de distribution de chaleur : Le budget est de nouveau rééquilibré mais peu de marge tout de même.

Pour le Budget " Déchets ménagers et assimilés " : La CAF est de 3% en 2015. Elle est constante mais faible d'où une marge très limitée en autofinancement. Les charges incompressibles sont de 4% et le taux d'endettement est à 30%.

BUDGET GENERAL

Affectation du résultat

Les délégués du Conseil Communautaire, après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2015 du Budget Général,

Statuant sur l'affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice 2015,

Constatant que le Compte Administratif 2015 présente un excédent de fonctionnement de 515 379.19 €,

DÉCIDENT d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit à l'unanimité des délégués présents :

1 - Affectation en réserves R 1068 en investissement	50 747.60 €
2 - Report en fonctionnement R 002	464 631.59 €

BUDGET ANNEXE 1 – Activités économiques locatives sur le Pays de Dieulefit

Affectation du résultat

Les délégués du Conseil Communautaire, après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2015 du Budget Annexe 1 " Activités économiques locatives sur le Pays de Dieulefit ",

Statuant sur l'affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice 2015,

Constatant que le Compte Administratif 2015 présente un excédent de fonctionnement de 34 105.39 €,

DÉCIDENT d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit à l'unanimité des délégués présents :

2 - Report en fonctionnement R002	34 105.39 €
--	--------------------

BUDGET ANNEXE 2 – Création de zones d'activités sur le Pays de Dieulefit

Les délégués du Conseil Communautaire, après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2015 du Budget Annexe 2 " Création de zones d'activités sur le Pays de Dieulefit ",

Statuant sur l'affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice 2015,

Constatant que le Compte Administratif 2015 présente un excédent de fonctionnement de 171.11 €,

DÉCIDENT d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit à l'unanimité des délégués présents :

2 - Report en fonctionnement R002	171.11 €
--	-----------------

BUDGET "Déchets ménagers et assimilés"

Affectation du résultat

Les délégués du Conseil Communautaire, après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2015 du Budget " Déchets ménagers et assimilés ",

Statuant sur l'affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice 2015,

Constatant que le Compte Administratif 2015 présente un excédent de fonctionnement de 151 429.13 €,

DÉCIDENT d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit à l'unanimité des délégués présents :

2 - Report en exploitation R002	151 429.13 €
--	---------------------

BUDGET "Régie de distribution de chaleur"

Affectation du résultat

Les délégués du Conseil Communautaire, après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2015 du Budget " Régie de distribution de chaleur ",
Statuant sur l'affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice 2015,
Constatant que le Compte Administratif 2015 présente un excédent de fonctionnement de 1 671.90 €,

DÉCIDENT d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit à l'unanimité des délégués présents :

2 - Report en fonctionnement R002

1 671.90 €

9 - Projets 2016.

Jean-Marc AUDERGON explique que le document " projets 2016 " a été envoyé à tous les délégués titulaires. Ce sont toutes les propositions de travail et de projets émis dans les commissions, qu'il faudra positionner dans les budgets primitifs.

Ch. PRIOTTO dit de ne pas oublier la réflexion sur la mutualisation d'un archiviste.

J-M. AUDERGON répond que ce point a effectivement été omis.

10 - Diminution du nombre de VP.

Jean-Marc AUDERGON explique que suite à la démission de Jean DOREY en décembre dernier, la Commission Permanente a été amenée à redéployer les activités de la Commission " Culture – Patrimoine " sur les Vice-présidents. La CP propose de rester stable et de réduire le nombre de Vice-présidents pour le porter à 8. Il donne la parole à Jean BOURSALY, Maire de Le Poët Laval.

Jean BOURSALY explique que cette décision a été discutée entre la commune et la CCDB. Il parle au nom de la commune et indique que même si on reconnaît cette réalité et que les nouveaux conseillers municipaux ont beaucoup de travail, les élus considèrent que la commune avait sa place au sein du Bureau. Néanmoins, il a décidé de ne pas demander à avoir de vice-présidence. Il informe que les élus du Poët Laval s'abstiendront sur la délibération à prendre.

Délibération n°24/2016 :

Considérant que l'organe délibérant peut à la majorité des deux tiers fixer un nombre de vice-présidents supérieur à celui qui résulte de l'application des critères précédemment énoncés, sans pouvoir dépasser 30% de son propre effectif et le nombre de quinze.

Le Président, Jean Marc AUDERGON rappelle que par délibération n°28/2014 du 24 avril, le Conseil Communautaire a décidé un dépassement du seuil déterminant le nombre de Vice-présidents et de le fixer à 30% de l'effectif total de l'organe délibérant.

Par délibération n°29/2014 ce nombre a été fixé à neuf (9).

Le Président, Jean-Marc AUDERGON propose une modification du nombre de Vice-présidents pour le fixer à huit (8).

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré et à l'unanimité des conseillers communautaires présents (3 abstentions : J. BOURSALY, M. MALLIAT GALLIANO, Y. MAGNIN):

- FIXE à huit (8) le nombre de Vice-présidents de la Communauté de Communes Dieulefit - Bourdeaux.

10 - Le point sur la Commission "Aménagement de l'Espace - Développement Économique"

J-M. AUDERGON explique que les délibérations qui suivent sont des ajustements financiers afin d'intégrer des subventions dans le cadre du programme LEADER qui devrait démarrer. Nous ne sommes pas certains de les avoir, mais il faut se positionner.

Le conventionnement avec la Région est en cours ainsi que la version définitive des fiches actions avec : critères de sélection, taux de subvention, plafond, ... C'est un travail laborieux car les fiches doivent correspondre aux mesures et sous-mesures des règlements européens.

Ch. PRIOTTO demande sur quelles thématiques se construit le programme LEADER.

P. STADLER informe qu'il y a un volet agricole/forêt, un volet activités économiques de proximité, un volet tourisme, culture, thématique sur itinérance et coopération.

Une réunion publique est prévue en avril, afin de présenter le programme aux élus et aux acteurs du territoire.

J-M. AUDERGON dit que les actions seront axées sur le lien rural/urbain. La région a imposé que l'animation agricole soit portée par LEADER. Il espère que le conventionnement se fera courant juin, pour un démarrage en automne.

P. STADLER indique que si vous avez des projets, vous pouvez contacter les différentes techniciennes : Anouck VALOIS pour la partie animation tourisme loisirs et coopération, Christelle HARMEGNIES pour la partie animation agriculture, forêt et Danièle CHAUVIN pour la partie animation économique.

Ch. PRIOTTO demande qu'est-ce qui rentre dans la partie économie.

P. STADLER répond, les aides à l'investissement des entreprises, les pépinières d'entreprises, les espaces de coworking, l'aménagement des espaces verts et signalétique des zones d'activités, ...

10.1- Aménagement du Parc d'Activités Economiques de Boulagne à La Bégude de Mazenc - Demande de subvention LEADER.

R. PALLUEL explique qu'au BP on pourra proposer un prix de vente des terrains au m². Les entreprises ont remises des offres intéressantes, mais ne sont pas encore analysées.

Délibération n°25/2016 :

R. PALLUEL, Vice-président en charge de la commission "Aménagement de l'espace - Développement économique" rappelle que par délibération n°04/2014 du 9 janvier, la Communauté de Communes a sollicité une subvention auprès de la Région, dans le cadre de l'action n°7 du CDRA " Créer les conditions favorables à l'implantation et au développement des entreprises et des activités".

Il explique que le montant prévisionnel des dépenses est modifié ainsi que le plan de financement prévisionnel.

Montant de l'opération et plan de financement prévisionnel total

Objet de la dépense	Montant prévisionnel HT	Tranches réalisées HT	Tranches restantes HT
Terrassements généraux	236 120,00		236 120,00
Voirie	215 395,00		215 395,00
Réseau assainissement gravitaire	65 655,00		65 655,00
Réseau assainissement refoulement	56 486,50		56 486,50
Réseau assainissement pluvial	146 874,50		146 874,50
Alimentation eau potable	133 387,50		133 387,50
Irrigation	6 635,00		6 635,00
Télécom	57 897,00		57 897,00
Eclairage public	30 365,00		30 365,00
Plantations et entretien	132 582,85		132 582,85
Revêtement bois et mobilier	33 860,00		33 860,00
Honoraires	46 616,00	19 624,40	26 991,60
TOTAL	1 161 874,35	19 624,40	1 142 249,95

Plan de financement	Montant prévisionnel HT	Tranches réalisées HT	Tranches restantes HT
Région - 4,30%	50 000,00		50 000,00
Etat - DETR - 9,68%	112 500,00	1 899,64	110 600,36
Etat - SIPL - 20%	228 449,99		228 449,99
LEADER - 4,73%	0,00		0,00
CCDB - 61,62%	770 924,36	17 724,76	753 199,60
TOTAL	1 161 874,35	19 624,40	1 142 249,95

Assiette éligible LEADER

Objet de la dépense	Montant prévisionnel HT	Montant réactualisé HT
Noue paysagère	101 400,00	75 092,00
Cheminement doux	32 750,00	
Terrassement espaces verts		92 715,00
Espaces verts publics	7 950,00	113 582,85
Arbres	1 750,00	
Pré verdissements des lots	62 900,00	
Aménagement d'une plateforme gestion des déchets	11 000,00	
Divers et imprévus 5%	10 888,00	
TOTAL	228 638,00	281 389,85

Plan de financement	Montant prévisionnel HT	Montant réactualisé HT
Région - 20% plafonné	45 727.60	45 727.60
Etat - DETR - 9,68%	22 132.16	22 132.16
Etat - SIPL - 20%		56 277.97
LEADER - 34,23%		100 974.15
CCDB	160 778.24	56 277.97
TOTAL	228 638.00	281 389.85

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré et à l'unanimité des conseillers communautaires présents :

- **APPROUVE la modification du plan de financement de l'opération relative aux travaux d'aménagement du parc d'activités économiques de Boulagne à La Bégude de Mazenc ;**
- **SOLLICITE auprès de l'Etat dans le cadre du " Soutien à l'Investissement Public Local (SIPL) " l'octroi d'une subvention d'un montant de 228 450 €, représentant 20% de la dépense sur tranches restantes ;**
- **SOLLICITE auprès du GAL Portes de Provence dans le cadre du programme LEADER l'octroi d'une subvention représentant 34.23% (100 974.15 €) ou 54.23% (157 252.12 €) de la dépense de l'assiette éligible si la subvention sollicitée auprès de l'Etat dans le cadre du SIPL n'était pas obtenue ;**
- **AUTORISE le Président à signer toutes pièces utiles à cette décision.**

10.2- Aménagement de l'espace collectif à Pont de Barret - Demande de subvention LEADER.

Délibération n°26/2016 :

R. PALLUEL, Vice-président en charge de la Commission " Aménagement de l'espace – Développement économique" rappelle par délibération n°101/2014 du 4 décembre, la Communauté de Communes a sollicité l'octroi d'une subvention auprès du Département pour l'aménagement de l'espace collectif à Pont de Barret afin d'engager des travaux pour adapter les locaux à l'accueil des activités et améliorer les performances énergétiques du bâtiment.

Il explique que le montant prévisionnel des dépenses est modifié suite à l'agenda d'accessibilité réalisé par le CALD de la Drôme sur les bâtiments ERP de la Communauté de Communes ; ainsi que le plan de financement prévisionnel.

Objet de la dépense	Montant prévisionnel HT	Tranches réalisées HT	Tranches restantes HT
Travaux de ferronnerie	22 861,00	10 861,00	12 000,00
Maçonnerie	18 060,28	12 060,28	6 000,00
Menuiseries	60 514,00	8 514,00	52 000,00
Aménagements ateliers	31 721,68	31 721,68	0,00
Isolation des combles	9 000,00		9 000,00
Chauffage central	166 000,00		166 000,00
Révision de la toiture	13 000,00		13 000,00
Escalier vers Roubion	7 500,00	5 288,75	2 211,25
Honoraires	24 600,00	6 600,00	18 000,00
Honoraires Contrôle CSPS	10 000,00		10 000,00
Sous total	363 256,96	75 045,71	288 211,25
Divers et imprévus 5%	18 162,85		18 162,85
Travaux Ad'Ap	4 248,00		4 248,00
TOTAL	385 667,81	75 045,71	310 622,10

Hors assiette
Département

Plan de financement	Montant prévisionnel HT	Tranches réalisées HT	Tranches restantes HT
Département 25% de 381 500 €	95 375,00	18 761,43	76 613,57
Etat - SIPL 20%	62 124,42		62 124,42
LEADER 35%	108 717,73		108 717,73
CCDB	119 450,65	56 284,28	63 166,37
TOTAL	385 667,81	75 045,71	310 622,10

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré et à l'unanimité des conseillers communautaires présents :

- **APPROUVE** la modification du plan de financement de l'opération relative aux travaux d'aménagement de l'espace collectif à Pont de Barret ;
- **SOLLICITE** auprès de l'Etat dans le cadre du " Soutien à l'Investissement Public Local (SIPL) " l'octroi d'une subvention d'un montant de 62 124 €, représentant 20% de la dépense sur tranches restantes ;
- **SOLLICITE** auprès du GAL Portes de Provence dans le cadre du programme LEADER l'octroi d'une subvention représentant 35% (108 717.73 €) de la dépense sur tranches restantes ou 55% (170 842.15 €) si la subvention sollicitée auprès de l'Etat dans le cadre du SIPL n'était pas obtenue ;
- **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces utiles à cette décision.

11 - Le point sur la Commission "Agriculture - Gestion de l'Espace - Environnement"

11.1 Point sur la commission.

M-A. BARBE informe que la prochaine commission a lieu jeudi 17 mars à 20H30.

La commission travaille sur la rédaction d'un dépliant sur le pastoralisme.

On réfléchit peut-être à interdire les chiens même en laisse lors des estives (pour éviter les événements de l'année dernière) par un arrêté des mairies.

Ch. PRIOTTO dit qu'effectivement la mairie via le conventionnement avec les propriétaires peut prendre des arrêtés.

11.2 Délégués au Syndicat Mixte du Bassin du Roubion - Jabron.

Délibération n°27/2016 :

Marc-André BARBE, en charge de la commission " Agriculture, Gestion de l'Espace, Environnement " rappelle que lors du conseil communautaire du 28 janvier 2016, **Mrs Jean-Louis ARMAND, Olivier CADIER, Jean-Paul LEMÉE, Frédéric JOST, Éric LOISEAU, Robert PALLUEL, Philippe**

REYNAUD et Jean-Claude ROZ ont été désignés en tant que délégués titulaires représentant la Communauté de Communes au Syndicat Mixte du Bassin du Roubion - Jabron.

Il rappelle que ces délégués, titulaires et suppléants, doivent être des conseillers communautaires. Constatant que :

- Mr ROZ Jean-Claude ayant démissionné de son mandat de Maire à la date du 31 décembre 2015, il n'est plus conseiller communautaire ;
 - Mrs COLOMB Pierre, JOUCLARD Yves et LOISEAU Éric n'étant pas conseiller communautaire ;
- il convient de désigner deux nouveaux délégué(e)s titulaires et deux nouveaux délégué(e)s suppléants pour les remplacer.

Délégués titulaires	Délégués suppléants
Jean-Louis ARMAND	Guy BOMPARD
Jean-Paul LEMEE	
Frédéric JOST	Pierre COLOMB
Éric LOISEAU	
Olivier CADIER	Yves JOUCLARD
Robert PALLUEL	
Philippe REYNAUD	Geneviève MORENAS
Jean-Claude ROZ	

Marc-André BARBE procède à l'appel de candidatures.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré et à l'unanimité des conseillers communautaires présents :

- **DÉSIGNE** pour représenter la Communauté de Communes au Syndicat Mixte du Bassin du Roubion - Jabron :

Délégués titulaires	Délégués suppléants
Jean-Louis ARMAND	Guy BOMPARD
Jean-Paul LEMEE	
Frédéric JOST	Alain DE LESTRADE
Gérard CUER	
Olivier CADIER	Marc André BARBE
Robert PALLUEL	
Philippe REYNAUD	Geneviève MORENAS
Jean BOURSALY	

- **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces utiles à cette décision.

12 - Le point sur la Commission "Petite Enfance-Jeunesse"

12.1- Point sur la commission.

Laurent MASSON explique que lors du dernier conseil communautaire, nous avons délibéré pour le recrutement d'un animateur jeunesse en CAE. Le lendemain, une personne non éligible au CAE nous a ravi et a été recrutée. L'équipe d'animation est au complet et semble efficace. Le séjour ski s'est bien déroulé, parents et adolescents ont fait que de bons retours.

13 - Le point sur la Commission "Tourisme"

13.1- Point sur la commission.

É. BOUVIER dit que la commission s'est réunie le mois dernier. Il présente Lisa GONTARD, la stagiaire sur le spot nature.

Lisa explique qu'elle est en Master 2 "Métiers de la montagne - développement local" à Gap et que dans le cadre de ses études elle effectue un stage de 6 mois. Elle travaille sur le conventionnement des chemins pédestres avec les privés et à l'élargissement du GRP à Bourdeaux.

13.2 - Désignation des délégués au Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme du Pays de Dieulefit - Bourdeaux.

Délibération n°28/2016 :

Monsieur Éric BOUVIER, Vice-président en charge de la Commission "Tourisme", rappelle que lors du conseil communautaire du 22 Mai 2014, **Mrs Olivier ARIENTI, Henri BOFFARD, Daniel BRUN, Jean DOREY, Francis GRESSE, Franck MUCKE et André TIXIER** ont été désignés en tant que délégués représentant la Communauté de Communes au Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme du Pays de Dieulefit - Bourdeaux.

Mr DOREY Jean ayant démissionné de son mandat de conseiller municipal à la date du 08 décembre 2015, il n'est plus conseiller communautaire, il convient donc de désigner un nouveau délégué pour le remplacer.

Monsieur Éric BOUVIER procède à l'appel de candidatures.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré et à l'unanimité des conseillers communautaires présents :

- **DÉSIGNE Yves MAGNIN pour représenter la Communauté de Communes au Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme du Pays de Dieulefit - Bourdeaux (en remplacement de Mr DOREY Jean);**
- **AUTORISE le Président à signer toutes pièces utiles à cette décision.**

14 - Le point sur la Commission "Gestion des déchets"

14.1- Point sur la commission.

Ph. BERRARD informe qu'une caractérisation a été faite à Pont de Barret il y a 1 mois. Les résultats sont différents des autres, peut-être que l'implantation des composteurs à Pont de Barret a permis de réduire la part de fermentescibles (24% au lieu de 40% pour les autres communes).

Il informe que le développement des composteurs se poursuit. On a rencontré les « Terrasses du Soleil » mardi dernier avec Johan pour leur présenter le projet d'implantation de composteurs collectifs. La décision doit être validée en AG.

14.2 Renouvellement du poste d'ambassadeur de tri en "Emploi d'Avenir (EA)".

Ph. BERRARD informe que Johan et Sébastien forment une bonne équipe. Il a bien appris durant cette 1^{ère} année. Ils ont suivi la formation de guide et maître composteurs avec l'ADEME. Johan est opérationnel sur la sensibilisation, et propose différentes interventions auprès des écoles.

Délibération n°29/2016 :

Philippe BERRARD, Vice-président en charge de la commission "Gestion des déchets", explique qu'afin de pérenniser différentes missions techniques et de communication au sein du service de gestion des déchets, il est proposé le renouvellement d'un poste d'ambassadeur de tri en emploi d'avenir.

Ce contrat à durée déterminée sur la base de 35 heures hebdomadaires sera renouvelé pour une durée de 1an et conclu avec une rémunération fixée au SMIC. L'Etat prendra en charge 75% du SMIC horaire brut.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré et à l'unanimité des conseillers communautaires présents :

- **APPROUVE la proposition ;**
- **AUTORISE le Président à entreprendre toutes les démarches nécessaires et à signer toutes pièces utiles à cette décision.**

15 - Le point sur la Commission "Finances-Personnel"

15.1- Budget " Déchets ménagers et assimilés " - Provisions.

Délibération n°30/2016 :

H. BOFFARD, Vice-président en charge de la Commission "Finances - Personnel" explique que suite au transfert des conteneurs semi-enterrés de Bourdeaux au 01/01/2014, l'emprunt n'a pas été transféré de la CCVD à la CCDB. Il convient chaque année de provisionner l'échéance de l'emprunt à l'article 6875 pour un montant d'annuité de 24 156.39 € à compter de l'année 2014 et ce tant que ce transfert n'ait pas été fait.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré et à l'unanimité des conseillers communautaires présents :

- APPROUVE la proposition.

15.2- Transmission des actes soumis au contrôle de légalité.

Délibération n°31/2016 :

H. BOFFARD, Vice-président en charge de la Commission "Finances - Personnel informe que la dématérialisation des procédures est un acte majeur de la modernisation de l'administration à l'échelle du territorial national.

Le programme ACTES (Aide au Contrôle et à la Transmission Electronique Sécurisée), conçu par le Ministère de l'Intérieur, offre la possibilité aux collectivités de transmettre certains actes soumis au contrôle de légalité par voie électronique.

Il propose de se prononcer sur cette question.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré et à l'unanimité des conseillers communautaires présents :

- DECIDE de recourir à la télétransmission des actes administratifs soumis au contrôle de légalité ;

- CHARGE le Président de choisir un tiers de télétransmission homologué par le Ministère de l'Intérieur ;

- AUTORISE le Président à signer la convention de télétransmission avec le Préfet.

16 - Le point sur la Commission "Travaux-Bâtiments-DSP "

16.1- Aménagement de la Maison de la Céramique - Modification du plan de financement.

Délibération n°32/2016 :

P. CHALAMET, Vice-président en charge de la Commission "Travaux - Bâtiment" rappelle que par délibération n°70/2015 du 9 juillet la Communauté de Communes a sollicité l'octroi d'une subvention auprès de la Région dans le cadre de l'enveloppe complémentaire 2015 au CDRA afin d'achever l'équipement de cette structure identitaire pour le territoire :

- aménagement dans les combles du bâtiment, d'un espace dédié à la conservation des pièces céramiques,
- aménagement du parvis d'accueil et des sous bassement du bâtiment.

Il explique que le montant prévisionnel des dépenses est modifié suite à l'agenda d'accessibilité réalisé par le CALD de la Drôme sur les bâtiments ERP de la Communauté de Communes ; ainsi que le plan de financement prévisionnel.

Dépenses prévisionnelles :

- Changement de la couverture	150 000 €
- Aménagement des combles	90 000 €
- Travaux aménagement parvis	35 000 €
- Travaux Ad'Ap	25 000 € (hors assiette Région)
- Honoraires	25 000 €
TOTAL	325 000 € HT

Plan de financement prévisionnel :

- Région (obtenu 30% de 300 000 €) – 27%	90 000 €
- Département 20%	65 000 €
- Etat (SIPL) 20%	65 000 €
- LEADER 12.30% allant jusqu'à 32.30% si pas SIPL	40 000 €
- Communauté de Communes 20%	65 000 €
TOTAL	325 000 € HT

P. CHALAMET propose de solliciter l'Etat dans le cadre de la dotation de Soutien à l'Investissement Public Local, le Département de la Drôme et le programme LEADER sur cette opération d'investissement.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré et à l'unanimité des conseillers communautaires présents :

- **APPROUVE la modification du plan de financement de l'opération relative à l'aménagement de la Maison de la Céramique ;**
- **SOLLICITE auprès de l'Etat dans le cadre du " Soutien à l'Investissement Public Local (SIPL) " l'octroi d'une subvention d'un montant de 65 000 €, représentant 20% de la dépense ;**
- **SOLLICITE auprès du Département de la Drôme dans le cadre de la dotation de cohérence territoriale l'octroi d'une subvention d'un montant de 65 000 €, représentant 20% de la dépense ;**
- **SOLLICITE auprès du GAL Portes de Provence dans le cadre du programme LEADER l'octroi d'une subvention représentant 12.30% (40 000 €) de la dépense ou 32.30% (105 000 €) si la subvention sollicitée auprès de l'Etat dans le cadre du SIPL n'était pas obtenue ;**
- **AUTORISE le Président à signer toutes pièces utiles à cette décision.**

16.2- Validation de l'agenda d'accessibilité - Ad'AP.

Délibération n°33/2016 :

P. CHALAMET, Vice-président en charge de la Commission "Travaux – Bâtiment" rappelle que la CCDB a déposé en septembre 2015 une demande de prorogation du délai de dépôt d'un Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) et qu'un délai lui a été accordé jusqu'au 27 mars 2016.

Le CALD a réalisé pour le compte de la CCDB les agendas d'accessibilité et les demandes de dérogation à inscrire dans l'Ad'AP, concernant les 9 bâtiments ERP. Le budget estimatif établi par le CALD s'élève à 68 694 € TTC qui se répartiront sur trois années.

Communauté de Communes Dieulefit Bourdeaux

Date estimatif Cald :

Programmation budget communal	Budget estimatif TTC	Année 1	Année 2	Année 3
ERP 1 : Siège - 8 rue Garde de Dieu	14 370 €	14 370 €		
ERP 2 : Office de Tourisme Dieulefit	374 €		374 €	
ERP 3 : maison de la céramique	26 274 €		26 274 €	
ERP 4 : Office de Tourisme de La Bégude de Mazenc	1 374 €		1 374 €	
ERP 5 : crèche les Dieule'filous - Dieulefit	1 362 €		1 362 €	
ERP 6 : crèche souffle d'éveil La Begude de Mazenc	2 022 €	2 022 €		
ERP 7 : ferme St Pol - La Bégude de Mazenc	9 953 €	9 953 €		
ERP 8 : salle d'exposition Pont de Barret	4 248 €	4 248 €		
ERP 9 : crèche BOURDEAUX	8 717 €			8 717 €
Total	68 694 €	30 593 €	29 384 €	8 717 €

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré et à l'unanimité des conseillers communautaires présents :

- AUTORISE le Président à présenter la demande de validation de l'agenda d'accessibilité services de l'Etat ; ainsi que toutes pièces utiles à cette décision.

17 - Décisions du Président

Décision D1/2016 :

Le Président, **CONSIDÉRANT** la nécessité de fournir deux sites de chaufferies en bois déchiqueté : la Ferme Saint Pol, située à La Bégude de Mazenc et la Baume à Dieulefit pour une durée de 3 ans ; après consultation de 3 entreprises le 18 décembre 2015, qui ont remis une offre portant sur leur capacité et leurs garanties d'approvisionnement des deux sites, une proposition de prix, ainsi qu'une certification AFAQ.

SITE	PRESTATAIRE	Prix de la fourniture			Capacité et garantie d'approvisionnement		Certification AFAQ		Total
		Prix	(note)	point (45%)	(note sur 20)	Point (45%)	(note sur 20)	Point 10%	
LA BAUME	CHASTAN	24	20	9	15	6.75	5	0.5	16.25
	TARDIEU	25	19.2	8.64	15	6.75	20	2	17.39
SAINT POL	CHASTAN	26	19.2	8.64	15	6.75	5	0.5	15.89
	TARDIEU	25	20	9	15	6.75	20	2	17.75

Le Président, **CONSIDÉRANT** l'offre économiquement la plus avantageuse conformément aux dispositions de l'article 1^{er} - 1 du CMP, **DÉCIDE** de signer un contrat avec l'EURL Tardieu sur la base d'un prix de la fourniture à 25€ HT.

Décision D2/2016 :

Le Président, après avoir conclu à la nécessité de couvrir le patrimoine et les responsabilités de la Communauté de Communes, **DÉCIDE** de signer des contrats "Villasur" avec GROUPAMA.

Décision D3/2016 :

Le Président, après avoir conclu à la nécessité d'avoir recours à une mission d'observation de l'habitat afin d'accompagner l'étude PLH (Programme Local de l'Habitat) Drôme pour :

- mieux appréhender le marché local de l'habitat et les conditions de logements de la population de son territoire
- contribuer à la définition de son projet et de sa politique de l'habitat, en assurer le suivi
- participer aux comités de pilotage pour contribuer à la définition du programme d'actions de l'observatoire, à la diffusion et à la coordination des travaux ;

DÉCIDE de signer une convention avec l'ADIL de la Drôme pour un montant de contribution pour l'année 2016 de 1 739€.

Décision D4/2016 :

CONSIDÉRANT la nécessité de confier une mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des travaux d'aménagement et d'extension de la structure multi accueil « Souffle d'éveil » à La Bégude de Mazenc ; après lancement d'une consultation dans le cadre d'un marché à procédure adaptée (MAPA), neuf (9) offres sont parvenues dans les délais et ont été analysées selon les critères indiqués dans le règlement de consultation : Références et compétences 40%, Disponibilité 20% et Prix des prestations 40%.

Candidats	Prix	Notation				Classement
		Compétences	Disponibilité	Prix	TOTAL	
OBRADOR	35 300 €	6,8	3,4	8	18,20	2
ABEILLE & COGNE	43 000 €	7,2	3,8	6,26	17,26	3
Pierre ROTIVAL	47 000 €	6,8	3,8	5,35	15,95	7
ESPACE 26	38 596 €	7,2	4	7,25	18,45	1
ARIES	51 000 €	7,2	3,8	4,44	15,44	8
Lydie JOMAIN	43 090 €	7,2	3,8	6,24	17,24	4
Marc REYNAUD	57 000 €	6,4	3,2	3,08	12,68	9
Frédérique PERRIN	35 400 €	5,6	3,2	7,98	16,78	6
Armand COUTELIER	41 400 €	6,4	3,8	6,62	16,82	5

Le Président, **CONSIDÉRANT** l'offre économiquement la plus avantageuse conformément aux dispositions de l'article 1^{er} - 1 du CMP, **DÉCIDE** de signer un marché avec le mandataire de l'équipe de maîtrise d'œuvre : ESPACE 26 pour un montant de 12 300 € HT soit 14 710.80 € TTC.

18 - Délibération du Bureau

Délibération du Bureau 01/2016 : Aide à l'investissement des entreprises - Octroi de subventions

Le Vice-président en charge de la commission "Aménagement de l'espace – Développement économique", après avoir effectué le compte-rendu des avis lors de commission du 20 janvier 2016 et relatif au dossier suivant :

- Dossier Julien COOPER - Enkore à Dieulefit
 Objet de la demande : Acquisition d'une machine laser
 Montant de la dépense prévisionnelle : 41929 €HT
 Montant de la subvention sollicitée : 3 750 €
 Avis de la commission : Avis favorable pour un montant de 3 750 €

- Dossier Philippe MAUCHRETIEN - Sébastien THOLLET - Acro Pôle Aventure à Comps
 Objet de la demande : Acquisition de 10 trottinettes électriques tout terrain.
 Montant de la dépense prévisionnelle : 22 500 € HT
 Montant de la subvention sollicitée : 3 375 €
 Avis de la commission : Avis favorable pour un montant de 3 375 €

Le Bureau après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- **DÉCIDE** d'attribuer les subventions ci-dessus désignées aux bénéficiaires et ce jusqu'au montant maximum indiqué.
- **AUTORISE** le Président à signer une convention attributive de subvention et toutes pièces utiles à cette décision.

19 - Motion

J-M. AUDERGON donne la parole à André TIXIER au sujet du SIGACAD.

A. TIXIER explique que la CDCI n'a pas validé l'amendement déposé qui aurait permis de prendre plus de temps pour organiser la dissolution du SIGACAD.

Ch. PRIOTTO dit que cela fait 10 ans que l'on sait que les SIVU sont amenés à disparaître. Il faut faire le pas. Le préfet ne peut pas faire une exception.

J-M. AUDERGON dit que si une motion est proposée c'est pour acter un soutien aux 7 communes.

Ph. BERRARD dit qu'il est tout à fait d'accord avec Christine PRIOTTO mais que ce qui pose problème c'est le portage unique par une commune car cela va venir alourdir le budget et quid des conventions si une commune ne veut pas rester. Il trouve anormal de supprimer le SIGACAD et de conserver le SMBVL

J-M. AUDERGON dit que l'on doit se montrer solidaire.

Motion :

Le Président, Jean-Marc AUDERGON, explique que le 7 octobre 2015, Monsieur le Préfet nous faisait part de son projet de dissoudre le Syndicat intercommunal de Gestion Administrative de communes du canton de Dieulefit (SIGACAD). Malgré l'opposition de l'ensemble des 7 communes qui ont délibéré contre cette décision, le 4 Mars 2016 la CDCI a prononcé la dissolution du SIGACAD.

Par la présente la Communauté de Communes Dieulefit - Bourdeaux souhaite apporter son soutien aux 7 communes adhérentes au SIGACAD, et exprimer son incompréhension devant une décision qui porte atteinte à une structure fonctionnelle, dépourvue de charges propres et qui est un exemple de mutualisation. Elle souhaite aussi exprimer son inquiétude devant le peu de considération apporté aux choix et propositions des élus en charge de la gestion des communes.

Christine PRIOTTO ne prend pas part au vote.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré et à l'unanimité des conseillers communautaires présents :

- APPROUVE la motion

20 - Questions diverses

Quelques évènements sont annoncés :

- Journées de la poésie du 11 au 15 mars
- 21 mars : Journée portes ouvertes à la Maison de la Céramique
- 22 mars : AG de l'OT Dieulefit-Bourdeaux à la Halle à Dieulefit à 20H00
- Le mercredi 23 mars, dans le cadre des Journées Internationale des forêts, balade commentée en forêt de Marsanne.
- Le 29 mars, toujours dans le cadre des Journées Internationale des forêts, mais à destination des élus, professionnels, propriétaires forestiers : réunion sur le retour de 2 études réalisées récemment sur le transport de bois ronds et la voirie.
- Du 1^{er} au 3 avril Journées européennes des métiers d'art
- 3 avril randonnée pédestre et VTT départ à La Bégude de Mazenc.
- 09 avril Pontoisies à Pont de Barret : petits spectacles (danse, chants..) proposés chez l'habitant ou dans des lieux publics.
- 14 avril : Réunion de présentation LEADER
- Challenge Val de Drôme – Trail les 7 et 8 mai qui passe par Les Tonils.

Le Conseil est clos à 20h45

ALEYRAC	ARNAUD Dominique	
LA BÉGUDE DE MAZENC	BARBE Marc-André	
	BERNARD Sophie	
	BOUVIER Éric	
	CUER Gérard	
	MOULIN Corinne	
BÉZAUDUN SUR BINE	BOMPARD Guy	
BOURDEAUX	CHALAMET Patrick	
	MARTIN Michèle	
BOUVIÈRES	REYNAUD Philippe	
COMPS	FABRE Jean-Pierre	
CRUPIES	ARMAND Jean-Louis	
DIEULEFIT	PRIOTTO Christine	
	AUDERGON Jean-Marc	
	BERNON Jean-Pierre	
	CADIER Olivier	
	HOFFMANN Patricia	
	LACHENS Anne	
	MASSON Laurent	
	MORENAS Geneviève	
	NELSON Nadia	
EYZAHUT	SIMIAN Fabienne	
MONTJOUX	BERRARD Philippe	
ORCINAS	ROUSSET Maurice	
LE POËT LAVAL	BOURSALY Jean	
	MAILLIAT GALLIANO Monique	
PONT DE BARRET	PALLUEL Robert	
	ESPIE Patrick	
ROCHEBAUDIN	DAUBAS Charles	
LA ROCHE ST SECRET	BRUN Daniel	
SALETTES	BOFFARD Henri	
SOUSPIERRE	DE LESTRADE Alain	
TEYSSIÈRES	MUCKE Franck	
TRUINAS	TERROT Serge	
LES TONILS	JOST Frédéric	
VESC	TIXIER André	